



18 décembre 2020

## Oui au renouvellement du parc nucléaire de production d'électricité ! Mais pas avec une entreprise EDF en lambeaux !

Le CSE Central d'EDF était consulté hier, jeudi 17 décembre 2020, pour rendre un avis concernant la proposition industrielle de six centrales de type EPR2 qui sera remise par l'Entreprise au gouvernement dans les prochains jours.

Le CSE Central d'EDF rend publique la résolution qui a été adoptée à l'unanimité de ses vingt-cinq élus (FNME-CGT, CFE Énergies, FCE-CFDT, FO Énergie et Mines) :

*« Le CSE Central d'EDF SA est réuni ce jour, en séance ordinaire dans un contexte extraordinaire.*

*En effet, les membres du CSE Central sont unanimement grévistes ce jour, à l'appel de leurs quatre fédérations syndicales qui s'opposent au projet de plan de démantèlement de l'Entreprise actuellement en discussion entre l'État et la Commission européenne.*

*En cette séance, l'avis du CSE Central d'EDF SA est sollicité sur la proposition industrielle de plan d'exécution de trois paires d'EPR2 sur le territoire national. D'autres avis du CSE Central d'EDF SA sont annoncés ultérieurement par la Direction pour accompagner les grandes décisions de ce projet, et notamment en amont de la décision d'investissement.*

***Les élus du CSE Central, après avoir pris connaissance du dossier, tel qu'il est constitué à ce jour, et participé à différentes réunions d'échanges avec la direction de la DIPNN, considèrent que la proposition industrielle de ces trois paires d'EPR2 s'inscrit dans un socle minimal et indispensable pour relancer le mix de production d'électricité pilotable et bas carbone de la France. Outils du Service Public, ces nouvelles constructions doivent assurer le nouveau souffle de la troisième filière industrielle du pays.***

*Les élus du CSE Central estiment également que la production nucléaire d'électricité doit continuer à être gérée en synergie et cohérence avec les autres filières de moyens de production pilotables que constituent l'hydraulique et le thermique au sein de l'Entreprise EDF. L'acceptation sociale du nucléaire civil en France passe essentiellement par cette dimension. L'articulation entre ces moyens de production d'électricité doit ainsi se réaliser au sein du même opérateur guidé par le seul intérêt général.*

***Dans cet esprit de grande responsabilité les élus du CSE Central d'EDF SA suspendent leur avis positif concernant la proposition industrielle de trois paires d'EPR2. Ils conditionnent leur avis à l'obtention de certitudes concrètes de maintien d'EDF SA intégrée et sans le moindre processus de désoptimisation entre ses moyens de production pilotables. »***

Contact : Philippe Page Le Mérour – 06 47 76 16 81